

N° FICHE	825	TITRE PROJET
		ESCALIER PONT DELVA

RÉSUMÉ PROJET – ACTIONS CONCRÈTES	
(1)	Rénovation du pont
(2)	Rénovation des escaliers, de l'éclairage et des moulures
(3)	
(4)	
(5)	
(6)	
(7)	

1° ANALYSE DE RECEVABILITÉ PAR BRUXELLES PARTICIPATION

CONCLUSION PRÉ-ANALYSE DE RECEVABILITÉ		
Négatif ☐	En balance ☒	Positif ☐

RECEVABILITÉ	OUI / NON
SI NON : arguments (voir critères du règlement)	
Y a-t-il une rénovation en cours ? Est-ce que ce projet relève de la compétence de la Région ? Le bâtiment est-il classé ?	

SI EN BALANCE	
POINTS D'ATTENTIONS À VÉRIFIER	AUPRÈS DE QUI ?
Qui est propriétaire et qui a en charge la gestion et l'entretien de ce pont ?	Développement urbain ou OPP ?

SI AVIS NÉGATIF AVANT PHASE ANALYSE
Arguments négatif pour ne pas retenir le projet

2° ANALYSE DU RECEVABILITÉ DU CONSEIL DE QUARTIER DE LAEKEN

En réunion du 03/02/2024, le Conseil de quartier de Laeken a décidé de :

FILTRE DU CONSEIL DE QUARTIER DE LAEKEN		
Retenir cette idée de projet ☒	Ne PAS retenir cette idée de projet ☐	Ne s'est pas positionné ☐

SI NON : arguments/justification

3° ANALYSE DE FAISABILITÉ ET BUDGETISATION PAR SERVICE(S) COMPÉTENT(S)

Département(s)	CPH		
UO(s)	Patrimoine public		
Agent(s)			

CONCLUSION ANALYSE 'FAISABILITE'		
Négatif ☐	Positif ☒	Positif avec modification de l'idée de base ☐
Si positif : Estimation budget mise en œuvre		Non estimé €

SI OUI: infos mise en œuvre (localisation, timing et étapes, identification responsable du suivi, réalisation en interne ou via prestataire externe...)
Toute intervention sur un bien classé est soumise à permis d'urbanisme à obtenir auprès de la région. Pour éviter de sélectionner un projet qui serait finalement recallé par la CRMS, il est donc conseillé de faire appel à la région. La passerelle quant à elle, n'étant pas classée, elle peut être équipée et transformé. Le tout est que ce soit d'une manière subtile.

Si OUI avec des modifications de l'idée de base : quels sont les éléments modifiés (lieu différent, taille du projet, alternatives proposées par la Ville...) + infos mise en œuvre (localisation, timing et étapes, identification responsable du suivi, réalisation en interne ou via prestataire externe...)

SI NON : arguments/justification

4° CONFIRMATIONS

- ☐ Ce projet est recevable, faisable & budgétisé → **sera soumis aux votes des habitants**
- ☒ Ce projet n'est **pas** recevable et/ou faisable → ne sera **pas** soumis aux votes des habitants

Bruxelles Participation	Échevin de la Participation	Chef.fe du département (principal) concerné	Échevin.e du département (principal) concerné
			Au vu de l'ampleur de ce projet de rénovation, et de la charge de travail qu'il impliquerait, le collège propose de donner la priorité aux autres projets piloté par le service "Patrimoine Public.